AR Prefecture
043-200073401-20230216-2023005-DE
Reçu le 01/03/2023

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL **N0 2023. 005**
10 PLACE ST ROBERT
43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Date de la convocation : 09/02/2023

Membres en exercice : 43 présents : 27 Votants : 30 Abstentions : 0 contre : 0 Pour : 30

SEANCE du 16 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt -trois le jeudi 16 février à 20 heures le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au complexe du Vourzet de la commune de Lantriac.

Membres présents : Villard Serge, Palhier Emmanuel, Devidal Joël, Chorliet Christian, Aubry Alexandre, Romieu Hervé, Fargier Jean-Marc, Dunand Grgic Dominique, Bresselle Pierre, Bonnet Raphaël, Dessalces-Bonnet Laurence, Mauté Annie, Chaize Fernand, Chabannes Fabien, Arcis Michel, Jourdan Laure, Brun Philippe, Chambon Jean-Luc, Guenard Chantal, Allemand Olivier, Sabatier Jean-Pierre, Delabre Philippe, Defay André, Ferret André, Mourlevat Marie-Agnès, Veysset Marie-Christine, Abrial Raymond.

Procuration de : Behar Daniel à Ferret André, Cabanes François à Mourlevat Marie-Agnès, Sivet Martine à Veysset Marie-Christine.

Secrétaire de séance : Bresselle Pierre

OBJET : Approbation maîtrise d'oeuvre site de Lantriac

Monsieur le Président informe les conseillers que à la suite de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage conduite par INGE43 et le chiffrage établi il convient de retenir un bureau d'étude de maîtrise d'œuvre pour conduire l'opération de réhabilitation.

Monsieur le Président rappelle qu'une consultation en procédure adaptée a été lancée le 12 janvier 2023 pour une remise des offres le 8 février 2023 à 12 heures. Il s'agit d'un marché unique.

Consultation à laquelle 3 entreprises ont candidaté. L'analyse des offres est intervenue et a permis de désigner l'attributaire.
Les critères de jugement étaient les suivants : Prix 40% / Valeur technique 50 %/ Respect du calendrier 10%.

Après présentation du rapport d'analyse des offres, le conseil communautaire à l'unanimité :

- **décide** d'attribuer le marché au prestataire suivant :

Entreprise Linda AYDOSTIAN Architecte , sise : Le Mazet Saint Voy
Pour un montant de 37 873.66 € HT soit 45 448.39 € TTC.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

AR Prefecture
043-200073401-20230216-2023005-DE
Reçu le 01/03/2023

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

• **Autorise** le Président à signer le marché avec l'entreprise retenue ainsi que tout autre document s'y rapportant

• **Dit** que les crédits seront inscrits au budget de la communauté de communes.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et/ou de sa notification et de sa publication.

Le Président, Jean-Marc Fargier



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme